

# ACTION URGENTE

## LA FILLE D'UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS COLOMBIENNE MENACÉE

**Cendy Torres Vergara, la fille de la défenseure des droits humains Ingrid Vergara, a reçu des menaces de mort par téléphone. Sa mère fait partie des dirigeants du Mouvement national des victimes de crimes d'État (MOVICE), dans le département de Sucre (nord de la Colombie).**

Le 30 mars, **Cendy Torres Vergara** était à l'école à Sincelejo, dans le département de Sucre, lorsqu'elle a reçu un appel sur son téléphone mobile ; son interlocuteur lui a dit qu'elle finirait morte sur la route.

Cendy Torres Vergara a reçu plusieurs menaces de mort au cours de ces dernières années, probablement en représailles des activités de défense des droits humains menées par sa mère. Ingrid Vergara, qui travaille pour la branche du MOVICE du département de Sucre, fait campagne contre l'impunité dans les affaires d'atteintes aux droits humains commises par des groupes paramilitaires, qui agissent souvent avec le soutien des forces armées et des politiciens locaux, et se bat pour la restitution de terres volées pendant des opérations paramilitaires. Le 1<sup>er</sup> décembre 2010, des hommes armés sont entrés au domicile d'Ingrid Vergara, ont agressé Cendy Torres Vergara physiquement et verbalement et ont menacé de la tuer. Ils sont partis après avoir enlevé de force le disque dur d'un ordinateur qui contenait les travaux d'Ingrid Vergara concernant les litiges fonciers, notamment des documents qui devaient servir lors d'une réunion publique prévue deux jours plus tard.

Les 10, 11 et 12 mars 2011, le MOVICE a organisé sa cinquième conférence nationale appelant à mettre fin à l'impunité, à laquelle Cendy Torres Vergara a participé.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

- faites part de votre inquiétude concernant la sécurité de Cendy Torres Vergara, Ingrid Vergara et leur famille, et exhortez les autorités à garantir leur protection dans le strict respect de leurs souhaits ;
- appelez-les à diligenter une enquête minutieuse et impartiale sur toutes les menaces, y compris les précédentes menaces de mort, adressées à Ingrid Vergara, à sa fille et à ses collègues, à rendre les conclusions de cette enquête publiques et à traduire les responsables présumés en justice ;
- rappelez-leur qu'elles doivent s'acquitter de leur obligation de protéger les défenseurs des droits humains, conformément à la Déclaration des Nations unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'homme.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 12 MAI 2011 À :**

Président de la Colombie

Señor Juan Manuel Santos

Señor Presidente Juan Manuel Santos

Presidente de la República, Palacio de Nariño, Carrera 8 No. 7-26, Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 596 0631

Formule d'appel : *Excmo. Sr.*

*Presidente Santos, / Monsieur le*

*Président,*

Ministre de l'Intérieur et de la Justice

Señor Germán Vargas Lleras

Ministerio del Interior y de Justicia

Carrera 9a. No. 14-10, Bogotá

Colombie

Fax : +57 1 599 8961

Formule d'appel : *Estimado Sr.*

*Ministro, / Monsieur le Ministre,*

**Copies à :**

MOVICE

Movimiento Nacional de Víctimas de Crímenes de Estado

Calle 38 No 28 A 30

Barrio Bogotá

Sincelejo, Colombie

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.** Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la quatrième mise à jour de l'AU 301/09. Pour plus d'informations :

<http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR23/027/2009/fr>, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR23/007/2010/fr>,

<http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR23/019/2010/fr>, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR23/036/2010/fr> et

<http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR23/007/2011/fr>.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## LA FILLE D'UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS COLOMBIENNE MENACÉE

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 23 mars 2011, Eder Verbel Rocha, membre du MOVICE dans le département de Sucre, a été tué (voir l'AU 94/11, AMR 23/007/2011, Colombie).

Le 18 mai 2010, Rogelio Martínez, un des dirigeants de la branche de Sucre du MOVICE, a été abattu. Il faisait campagne pour le droit à la vérité, à la justice et à réparation pour les populations déplacées de force lors de la vague d'attaques perpétrées au cours des dernières années par des paramilitaires soutenus par l'armée.

Le 2 avril 2008, des inconnus ont menacé de tuer Cendy Torres Vergara, probablement en représailles des activités de défense des droits humains menées par sa mère. Le 26 octobre 2009, elle a reçu une menace de mort adressée à Ingrid Vergara.

Le 12 octobre 2010, alors qu'Ingrid Vergara se trouvait sur la place Majagual, à Sincelejo, l'un de ses gardes du corps, envoyé par le programme de protection du ministère de l'Intérieur, a remarqué près d'elle trois hommes à l'air suspect qui parlaient de l'absence de son deuxième garde du corps. Lorsque deux autres hommes se sont approchés d'elle à moto, le garde du corps lui a dit de rapidement quitter les lieux. Ingrid Vergara pense que ces hommes avaient peut-être prévu de la tuer.

Le 20 novembre 2010, Ingrid Vergara a reçu un appel sur son téléphone mobile. Son interlocuteur lui a dit de « ne pas se mêler des litiges fonciers », puis il est resté silencieux un moment avant de raccrocher.

Le MOVICE est une vaste coalition d'organisations de la société civile qui militent pour que les victimes d'atteintes aux droits humains commises au cours du conflit armé qui déchire la Colombie depuis de nombreuses années obtiennent vérité, justice et réparation. Ingrid Vergara et ses collègues du MOVICE ont révélé bon nombre d'affaires sur lesquelles ils avaient rassemblé des informations, au sujet d'homicides et de disparitions forcées commis par les forces de sécurité et des groupes paramilitaires dans le département de Sucre.

Le gouvernement colombien a mis en place plusieurs mesures de protection pour Ingrid Vergara et Cendy Torres Vergara ; il leur a notamment envoyé des gardes du corps et fourni un téléphone mobile et un véhicule, bien que les restrictions sur le carburant semblent limiter la mobilité d'Ingrid Vergara.

Depuis quelques années, les militants qui font campagne pour la restitution de terres volées principalement par des groupes paramilitaires au cours du conflit colombien risquent particulièrement d'être victimes de menaces et d'assassinats. La plupart de ces agressions sont imputées à des groupes paramilitaires. Des groupes de guérilla prennent également pour cible des défenseurs des droits humains et d'autres militants des droits sociaux considérés comme une menace pour leurs intérêts.

Bien que les autorités affirment que tous les paramilitaires ont été démobilisés au cours d'un programme lancé en 2003 et soutenu par le gouvernement, ces groupes continuent d'agir et de commettre de graves atteintes aux droits humains à l'encontre de défenseurs des droits humains et d'autres civils, parfois avec l'assentiment, voire la complicité, des forces de sécurité.

Action complémentaire sur l'AU 301/09, AMR 23/009/2011, 31 mars 2011

